



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°16

| | | |
|------------|------------------|---|
| Réunion : | 4 & 11 mars 2025 | Visio / Présentiel |
| Horaires : | 14h30 / 16h30 | Complétée en distanciel du 01 au 14.03.25 (boucles WhatsApp) |

Présidence de séance : Mr Claude REQUENA

Présent(e)s : Mmes Eléa BARRAY, Geneviève DAUGA, Lisa GAILLARD, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ,

Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Sébastien ARNOUILH, Patrick BOUDREAUULT, Raphaël CARRUS, Yannick COLOMBO, Laurent DALENC, Francis DAUSSEING, Maximilien DEMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Benoit FABRY, Jean Michel GARCIA, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEZ, Nicolas MARTINEZ, Joël MESTRE, Alain NEGRIER, Axel QUIQUEMPOIS, Jean-Pierre RIEU, Jiyed TAYEBI, Christian VIDAL

Excusés : Mme Agathe SEGURA, Mrs Roland MAURIN, German SALAZAR

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SEANCE PLENIERE

IMPORTANT

La CRGC, en fonction de futurs reports, étudiera lors de sa réunion du 18 mars l'ensemble des rencontres en retard et pourra, dans le respect du calendrier initial et afin de respecter l'équité sportive en cette dernière partie de saison, procéder à des reprogrammations.

Groupe réflexion-stratégie - Réunion du 04/03/2025 - Moussan

Présidence : **Monsieur Claude REQUENA**

Présents : **Messieurs Jacques ADGE – Gilles BOSCUS – Patrick BOUDREAU - Francis DAUSSEING - Cyril DURAND – Richard GIUSEPPIN – Jean Claude LAFFONT – Damien LEDENTU - André LUCAS – Manuel MANAS - Xavier MOURET- Jérémy RAVENEAU – Jérôme TISSEUR (District de l'AUDE)**

La séance a été ouverte par Claude Requena qui a remercié le club support pour son accueil (OC SUD MINERVOIS) et a remercié les participants.

Les points suivants ont été évoqués et feront l'objet de travaux lors des prochaines semaines, en concertation avec les élus, les techniciens, les districts et les clubs :

- Définition des territoires
- Compétitions territoriales U14 / U15 / U17
- Uniformisation des règlements territoriaux (mutations, ententes)
- Modalités d'accessions en U14 et débat sur la pratique en U13
- Analyse de la pyramide des jeunes (pertinence du niveau R2, dynamisation des territoires)
- Obligations des jeunes pour les clubs en entente/groupement
- Mise en place d'un "Trophée des Champions" en ouverture de la saison

Tirages au sort

Le mardi 4 mars à 18h00 se sont tenus au siège du journal l'Indépendant à Perpignan (66):

- Quarts de finale Coupe d'Occitanie Intersport Séniors (matchs les 29 et 30.03)
- Quarts de finale Coupe d'Occitanie Intersport Féminines (matchs les 12 et 13.04)
- Huitièmes de finale Coupe d'Occitanie U20-U19-U17-U15 (matchs les 22 et 23.03)
- Demies-finale Coupe d'Occitanie Futsal (matchs le 25.04.25)

Retours feuilles de match

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche "**Incident FMI**" est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du vendredi 16h au dimanche 9h en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président de Séance,
Claude REQUENA

Le secrétaire,
Cyril DURAND

SECTION SENIORS M

Présidence de séance : Mr Jacques ADGE

Présent(e)s : Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

Obligations des clubs participants aux championnats Régional 1, 2 & 3 Séniors M

La CRGC, reprenant son procès-verbal du 30.12.24 en ce qui concerne les obligations des clubs, rappelées ci-dessous :

“Article 35.1 - Obligations des clubs participant aux championnats régionaux seniors masculins

Les clubs participant aux championnats Régional 1, Régional 2 et Régional 3 sont dans l'obligation d'engager

- une équipe en Coupe de France ;*
- une équipe en Coupe Occitanie Seniors ;*
- au moins, une équipe réserve senior, participant à son championnat jusqu'à son terme ;*
- au moins deux équipes de jeunes en football à 11 (U14 à U20), participant à leurs championnats jusqu'à leurs termes.*

Par exception, les clubs évoluant en championnat Régional 1 doivent engagées lesdites équipes dans deux catégories différentes ;

- au moins une équipe U13 ;*
- au moins une équipe dans chaque catégorie du football d'animation (U11, U9, U7), étant précisé que celles-ci se doivent de participer aux championnats ou rassemblements jusqu'à leur terme.*

Par exception, les clubs évoluant en championnat Régional 3 peuvent n'engager que deux équipes au sein des dites catégories.”

L'ensemble des clubs de **Régional 1** sont en conformité.

Après rappel d'un club de Régional 2 entre les deux phases jeunes, celui-ci a régularisé sa situation par l'engagement et le maintien de son équipe U17 Départemental en entente. En conséquence, l'ensemble des clubs de **Régional 2** sont en conformité.

Régional 3 :

La CRGC relève que les clubs ci-dessous ne répondent pas aux obligations d'engagements d'équipes de jeunes :

- AS PORTET C.R.
- FC ST NAZAIROIS

Le F.C. St Nazairois étant en année d'accession, la CRGC applique les dispositions de l'article 35 :

“Pour un club accédant au championnat Régional 3, par dérogation à l'alinéa précédent, afin de permettre au club de se mettre en conformité avec les Règlements de la Ligue, ses obligations seront identiques pour la seule saison de l'accession, à celles qui lui étaient imposées la saison précédente en Départemental 1.”

En conséquence, ce club est en conformité pour la saison courante, mais la CRGC rappelle à ce club, en cas de maintien, qu'il devra faire le nécessaire.

En ce qui concerne l'AS PORTET C.R., considérant l'article 35.3 des règlements de la LFO :

“Article 35.3 - Sanctions

*Le club ne respectant pas les obligations d'engagements prévues aux articles précédents seront sanctionnés d'un **retrait de trois (3) points au classement de l'équipe concernée** par obligation non respectée et d'une amende complémentaire.”*

La CRGC section Séniors inflige un **RETRAIT de TROIS (3) points** fermes à l'AS PORTET CARREFOUR REC. au classement de son équipe Régional 3 Groupe C.

Toutes les autres équipes de Régional 3 sont en conformité.

La CRGC rappelle à l'ensemble des clubs que les équipes réserves et les équipes de jeunes concernées par ces obligations doivent aller jusqu'au terme de leur championnat.

Rencontres reprogrammées à l'avance - Arrêtés municipaux

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'arrêté municipal sur le terrain du club recevant

Régional 1 Gr. B

- 28404328 - US REVEL / FC DEUX RIVES reporté au 19/04/2025

Régional 3 Gr. C

- 28404828 - CLAIRA ST LAURENT FC / JS PRADETTES reporté au 30/03/2025
- 28404831 - FC ST NAZAIROIS / ST ORENS FC reporté au 30/03/2025

Régional 3 Gr. G

- 28406103 - US CASTRES FOOT / TLSE METROPOLE FC II reporté au 29/03/2025

Reprogrammations

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'intempéries

Régional 1 Gr. A

- 28360827 - U. ST ESTEVE PMM / GC LUNEL reporté au 20/04/2025
- 28360828 – VAUVERT FC / NÎMES OL. II reporté au 20/04/2025*

Le GC Lunel comptant deux matchs en retard et étant toujours qualifié en Coupe d'Occitanie, au vu de la proximité géographique (31 kms) et dans le respect du calendrier initial, la CRGC reprogramme la rencontre NIMES OL II / GC LUNEL (28360806) au **Mercredi 16.04.2025**.

En ce qui concerne la rencontre FC VAUVERT / AVENIR FOOT LOZERE (28360863), précédemment avancée du 27.04 au 20.04 en raison d'une manifestation jeunes du club recevant, la CRGC, dans le respect du calendrier initial, reprogramme cette rencontre à la date prévue au calendrier (deux matchs en retard pour le FC Vauvert et qualifié en Coupe d'Occitanie). Toutefois, la CRGC invite les clubs à trouver un accord pour jouer éventuellement le 1 ou le 8.05.25

Régional 1 Gr. B

- 28404327 – AV. FONSORBES / AS MURET, reporté au 29/03/2025*
- 28404324 – SC BALMA / ST ALBAN AUCAMVILLE FC, reporté au 19/04/2025*
- 28404326 – L'UNION ST JEAN FC / TARBES PF, reporté au 19/04/2025*

Régional 2 Gr. A

- 28404684 – MONTPELLIER PETIT BARD FC / PI VENDARGUES, reporté au 30/03/2025*

Régional 2 Gr. B

- 28404999 – US COLOMIERS II / BAZIEGE OC, reporté au 29/03/2025*

Régional 3 Gr. A

- 28431134 – SUMENE ES / AEC ST GILLES, reporté au 30/03/2025
- 28431135 – CHUSCLAN LAUDUN / BEAUCAIRE SFC II, reporté au 30/03/2025*
- 28399469 – US MONOBLLET / BAILLARGUES ST BRES, reporté au 20/04/2025*

Régional 3 Gr. B

- 28404517 – FC CORBIERES MED. / SO MILLAU reporté au 30/03/2025
- 28404518 – MEZE STADE FC / SPORTING PERPIGNAN NORD, reporté au 30/03/2025
- 28404515 – STADE BALARUCOIS / ES PEROLS, reporté au 30/03/2025*
- 28404516 – US MAUGUIO CARNON / AS PUISSALICON MAGALAS, reporté au 30/03/2025*

Régional 3 Gr. C

- 28404827 – AS BEZIERS II / US POUVOURVILLE, reporté au 30/03/2025*

Régional 3 Gr. D

- 28405160 – AVENIR FOOT LOZERE II / FC COMTAL II, reporté au 30/03/2025*

Régional 3 Gr. F

- 28405838 – MONTAUBAN FCTG II / ST ALBAN AUCAMVILLE II, reporté au 29/03/2025*

Régional 3 Gr. G

- 28406102 – BALMA SC II / LAUNAGUET FC, reporté au 29/03/2025*

*match non joué sur place : programmation sous réserve des décisions à venir de la CRRM

IMPORTANT : Pour les rencontres fixées lors du week-end de Pâques, toute facilité sera accordée dans la programmation des rencontres si un club recevant est l'organisateur d'un tournoi de jeunes déclaré.

Le Président de Séance,
Jacques ADGE

La secrétaire,
Eléa BARRAY

SECTION FEMININES

Présidence de séance : Mr Yann LOREC

Présent(e)s : Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Rencontres reprogrammées à l'avance - Arrêtés municipaux

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'arrêté municipal sur le terrain du club recevant

Régional 2 F Gr. A

- 28398503 - POLLESTRES FC / AS BEZIERS reporté au 23/03/2025

U18F Accession

- 53202208 - VILLEFRANCHE ROUERGUE / VIGNOBLE FC 81 reporté au 11/04/2025

U18F Espoir Gr. D

- 53236662 - US REVEL / RANGUEIL FC reporté au 12/04/2025

U18F Espoir Gr. E

- 53202629 - JS PRADETTES / JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE reporté au 12/04/2025

U15F Régional 1 Gr. B2

- 53207355 - PHOENIX SUD ROUSSILLON V. / TRAPEL FC reporté au 12/04/2025
- 53207354 - ROUSSILLON CANOHES TOULOUGES / BLAGNAC FC reporté au 13/04/2025

U15F Territoire Gr. A

- 53202264 - HAUT MINERVOIS-CONQUES / THONGUE ET LIBRON FC reporté au 12/04/2025
- 53202265 - AMBITION S. MED. 34 / AGDE RCO reporté au 13/04/2025

Reprogrammations

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'intempéries

Régional 1 F

- 28405980 – TOULOUSE FC II / BLAGNAC FC, reporté au 19/04/2025

Régional 2 F Groupe B

- 28398392 – US LEGUEVIN / US MONTBAZENS RIGNAC, reporté au 12/04/2025
- 28398394 – RANGUEIL FC / US SALIES MANE, reporté au 12/04/2025*

En ce qui concerne la rencontre FC CANAL NORD / RANGUEIL FC (28398376), programmée au 12.04.25 (accord des deux clubs), la CRGC avait accepté cette nouvelle date à la condition qu'en cas de report ultérieur, cette rencontre soit fixée à Pâques, sans possibilité d'y déroger (mail du 03.02.25).

Le Rangueil FC ayant une nouvelle rencontre en retard, la CRGC fixe cette rencontre au 19.04.25.

U18 F Régional 1

- 28398621 – AS BEZIERS / FU NARBONNE, reporté au 13/04/2025*

U15 F Régional 1 Gr. B1

- 53197475 – JS CUGNAUX / JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE, reporté au 12/04/2025*

U15 F Territoire Gr. A

- 53202263 – FU NARBONNE / RC ST JEAN DE VEDAS, reporté au 13/04/2025
- 53202262 – GC LUNEL / EP VERGEZE, reporté au 13/04/2025*

**match non joué sur place : programmation sous réserve des décisions à venir de la CRRM*

IMPORTANT : Pour les rencontres fixées lors du week-end de Pâques, toute facilité sera accordée dans la programmation des rencontres si un club recevant est l'organisateur d'un tournoi de jeunes déclaré.

FORFAITS NOTIFIES A L'AVANCE

- Match U18F Espoir Groupe B (53197086) - JS LEVEZOU FOOT 3-0F MARVEJOLS SPORTS
Amende : 30,00€ (1er forfait)

- Match U18F Espoir Groupe E (53202630) - **TOULOUSE METROPOLE FC Fo-3** FONTENILLES SAVES
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Yann LOREC

La secrétaire,
Clara KAROTSCH

SECTION JEUNES M

Présidence de séance : Mr Patrick BOUDREAULT

Présent(e)s : Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUEZ, Roland MAURIN

Rencontres reprogrammées à l'avance - Arrêtés municipaux

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'arrêt municipal sur le terrain du club recevant

U20 Régional 1 Gr. A

- 28924192 - AIMARGUES SO / GC UCHAUD reporté au 12/03/2025 (accord clubs)

U20 Régional 1 Gr. C

- 28719993 - TOURNEFEUILLE AS / PYR. ARIEGEOISES F. reporté au 12/04/2025

U17 Régional 1 Gr. A

- 28400686 - THUIR FC / ST CLEMENT MONTFERRIER II reporté au 22/03/2025

U16 Régional 1 Gr. A

- 28406603 - US CASTRES FOOT / US COLOMIERS reporté au 22/03/2025

U16 Régional 2 Gr. A

- 28407123 - OC SUD MINERVOIS / N. MAS DE MINGUE reporté au 22/03/2025

U14 Régional 1 Gr. C

- 53124724 - SO MILLAU / SC BALMA reporté au 13/04/2025

Reprogrammations

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause d'intempéries

U20 Régional 1 Gr. B

- 28717656 – AS FRONTIGNAN AC / FC ALBERES ARGELES, reporté au 13/04/2025

U20 Régional 1 Gr. C

- 28719989 – FC VIGNOBLE 81 / ST ALBAN AUCAMVILLE FC, reporté au 22/03/2025

U18 Régional 1 Gr. A

- 28400510 – E. ST CLEMENT MONTFERRIER / GC LUNEL, reporté au 13/04/2025*

U18 Régional 1 Gr. B

- 28407518 – US COLOMIERS / MONTAUBAN FCTG, reporté au 05/04/2025*

U18 Régional 2 Gr. A

- 28409025 – JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE / US CONQUES, reporté au 22/03/2025*
- 28409026 - GR. OUEST AUDOIS LAURAGAIS / OC SUD MINERVOIS, reporté au 22/03/2025

U17 Régional 1 Gr. C

- 28409252 – FC BAGATELLE / US CASTANET, reporté au 22/03/2025*

U16 Régional 2 Gr. A

- 28407127 – ST ESTEVE USEPMM / FC BAGNOLS PONT, reporté au 22/03/2025*

U15 Régional 1 Gr. B

- 28407642 – AGDE RCO / ST ESTEVE USEPMM, reporté au 13/04/2025

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées pour cause de cas de force majeure et raison de sécurité, et au vu des pièces versées au dossier par le club visiteur

U15 Régional 1 Gr. B

- 28407640 – FC PAMIERS / SC SETE, reporté au 22/03/2025

**match non joué sur place : programmation sous réserve des décisions à venir de la CRRM*

IMPORTANT : Pour les rencontres fixées lors du week-end de Pâques, toute facilité sera accordée dans la programmation des rencontres si un club recevant est l'organisateur d'un tournoi de jeunes déclaré.

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match U18 Régional 1 Groupe B (28407519) - BALMA SC 3-0F UJS TOULOUSE
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Patrick BOUDREAULT

La secrétaire,
Axelle GIRARD

SECTION FUTSAL

Présidence de séance : Mr Yannick COLOMBO

Présent(e)s : Mme Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoit FABRY, Nicolas MARTINEZ, Axel QUIQUEMPOIS, Jiyed TAYEBI

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match R2 Promotion Groupe A (30176048) -REMOULINS SF 3-0F FS NARBONNAIS
Amende : 50,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Yannick COLOMBO

La secrétaire,
Laëtitia MARTINEZ

RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 24 FEVRIER AU 2 MARS 2025
SERVICE COMPETITIONS

Rappels :

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

| | | |
|--|---|----------|
| 541787 Fc 2 Rives 82 1 - L Union St Jean Fc 1 | Régional 1 M / Unique B - Poule B | 28404254 |
| 580593 Us Seysses Frouzins 2 - La Cremade F.C. 1 | Régional 3 M / Unique G - Poule G | 28406076 |
| 503091 Millau So 1 - J.S. Levezou Foot 1 | U18 Territoire F / Phase 1 G - Poule G | 29182755 |
| 503393 Mauguio Carnon Us 1 - As Futsal Balarucois 1 | Régional 2 Futsal M Territoire / Poule A | 53071185 |
| 515424 Chalabre F C 1 - Ent. Gfplm 1 | Régional 2 Futsal M Territoire / Poule D | 53072505 |
| 554286 Colomiers 2 - Toulouse F.C. 2 | Coupe Occitanie Intersport Femi / 1 / Poule A | 53174278 |
| 537945 Rangueil F.C. 21 - U.S. Plaisance Du To 21 | Coupe Occitanie U20 / Unique / Poule A | 53170311 |
| 750342 Nimes Metrop. Fem. 1 - Jeune Entente Toulou 1 | Coupe Occitanie U15 Fem / 1 / Poule Unique | 53173469 |
| 560267 Academie Univers 21 - Oc Sud Minervois 21 | U16 Régional 2 M / Unique A - Poule A | 28407120 |
| 527639 Jeune Entente Toulou 1 - Plaisance Pibrac Fut 2 | Régional 2 Futsal M / Promotion Poule C | 53069751 |
| 547304 F.C. Eaunes Labarthe 2 - Tlse Elite Futsal 1 | Régional 2 Futsal M / Territoire Poule C | 53071753 |

RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 3 AU 9 MARS 2025
SERVICE COMPETITIONS

Rappels :

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

| | | |
|---|--|----------|
| 511334 Soues Cigognes 1 - U.S.Salies Mane 1 | Régional 2 M Poule D | 28405689 |
| 506120 Semeac O. 1 - Juillan Om 1 | Régional 3 M Poule H | 28406243 |
| 550123 Canet Roussillon Fc 21 - Ales Ol 21 | U18 Régional 1 M Poule A | 28400506 |
| 560943 Gcpvdo 21 - Pyr Sud Comminges F. 21 | U18 Régional 2 M Poule B | 28408203 |
| 503214 Frontignan As 21 - Castelnau Le Cres Fc 21 | U16 Régional 1 M Poule A | 28406600 |
| 541854 Auch 21 - Jeune Entente Toulou 21 | U16 Régional 1 M Poule B | 28406932 |
| 552690 Tarbes Pyrenees Foot 21 - Gcpvdo 21 | U16 Régional 2 M Poule B | 28407255 |
| 564294 Remoulins Sp Futsal 1 - Montp. Medit. Futsal 3 | Régional 2 Futsal M Promotion Poule A | 30176050 |
| 851139 Toulouse Futsal C. 2 - Chalabre F C 1 | Régional 2 Futsal M Territoire Poule D | 53072507 |
| 554286 Colomiers 22 - Montauban 21 | U18 Régional 1 M Poule B | 28407518 |
| 564600 Sc Sete 1 - Ales Ol 2 | Régional 2 M / Unique A - Poule A | 28404679 |
| 503214 Frontignan As 2 - Fabregues As 2 | Régional 3 M / Unique B - Poule B | 28404514 |
| 552756 Alberes / Argeles 2 - F.O. Sud Herault 1 | Régional 3 M / Unique B - Poule B | 28404513 |
| 590237 F. C. Briolet 1 - Trebes Fc 1 | Régional 3 M / Unique C - Poule C | 28404829 |
| 564600 Sc Sete 21 - Castelnau Le Cres Fc 21 | U18 Régional 1 M / Unique A - Poule A | 28400508 |
| 505909 Rodez Aveyron 21 - Figeac Capdenac Qfc 21 | U16 Régional 1 M / Unique B - Poule B | 28406934 |
| 541889 Figeac Capdenac Qfc 1 - Rodez Aveyron 1 | U15 Régional 1 / Unique C - Poule C | 28407774 |
| 503029 Ales Ol 21 - Stade Beaucairois Fc 21 | U14 Régional 1 2 A - Poule A | 53101288 |
| 540547 F.U. Narbonne 2 - G.Ramonville Coteaux 1 | U18 Espoir F / 2 D - Poule D | 53197213 |
| 560820 Albi Marssac Tfa 1 - U.S. Plaisance Du To 1 | U15 Fem R1 / 2 B - Poule B1 | 53197916 |
| 853466 Toulouse Metropole F 1 - Toulouse Futsal C. 1 | Régional 1 Futsal M Finale A - Elite | 30093951 |
| 890450 Narbonnais F.S 1 - Stade Beaucairois Fc 2 | Régional 2 Futsal M Promotion Poule A | 30176040 |
| 880775 Carca Futsal Agglo 2 - Empire 66 2 | Régional 2 Futsal M Territoire Poule B | 53071400 |
| 505989 S.C. Lafrançaisain 1 - Montauban B.S. 82 1 | Régional 2 Futsal M Territoire Poule E | 53071437 |
| 554286 Colomiers 2 - J.S. Kingdom 1 | Régional 2 Futsal M Territoire Poule E | 53071436 |

ANNEXE MODIFICATIONS GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** à la demande du clubs recevants :

SENIORS R3 M POULE F

- Programme la rencontre Journée 16 – AF BIARS BRETENOUX / OUEST AVEYRON le 21.03 à 20h30

Demande saisie le 24.02

SENIORS R3 M POULE G

- Programme la rencontre Journée 15 – LAUNAGUET / CINTEGABELLE Le 15.03 à 18h30

Demande saisie le 28.02

U17 R POULE A

- Programme la rencontre Journée 15 – ST CLEMENT / LATTES Le 30.03 à 10h30

Demande saisie le 26.02

U15 R POULE C

- Programme la rencontre Journée 18 – CANAL NORD / FIGEAC CAPDENAC Le 06.04 à 14h00

Demande saisie le 24.02

SENIORS FEM R1 POULE Unique

- Programme la rencontre Journée 19 – MONTAUBAN / TOULOUSE FC Le 05.04 à 20h15

Demande saisie le 26.02

SENIORS FEM R2 POULE B

- Programme la rencontre Journée 17 – CAHORS / FC CRITOURIEN Le 22.03 à 20h00

Demande saisie le 24.02

U18 ESPOIR FEM POULE A

- Programme la rencontre Journée 02 – CLERMONT / VERGEZE E le 15.03 à 17H45 à PINET

Demande saisie le 25.02

U18 ESPOIR FEM POULE C

- Programme la rencontre Journée 05 – UNION ST JEAN / VAL ROC Le 06.04 à 10h30

Demande saisie le 25.02

U18 ESPOIR FEM POULE D

- Programme la rencontre Journée 03 – CUGNAUX / RAMONIVILLE Le 23.03 à 11

Demande saisie le 26.02

- Programme la rencontre Journée 05 – CUGNAUX / MONTAGNE NOIRE Le 06.04 à 11h00

Demande saisie le 26.02

.....

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs

Décide : de reprogrammer les rencontres suivantes suite aux résultats des différentes Coupes d'Occitanie

Régional 1 M Gr. A

- 28360806 – NIMES OLYMPIQUE II / GC LUNEL reporté au 19/04/2025
- 28360821 – LA CLERMONTAISE / AS BEZIERS reporté au 19/04/2025

S'agissant de clubs peu éloignés, il est loisible aux clubs de convenir d'une date en semaine afin de libérer le week-end de Pâques, avec l'accord du club adverse via FootClubs, mais impérativement avant la date prévue pour la rencontre.

U20 Régional 1 M Gr. A

- 28924185 – AS CAISSARGUES / GC UCHAUD reporté au 12/04/2025
- 28924186 – SC ANDUZE / BEAUCAIRE SFC reporté au 12/04/2025
- 28924179 - GC UCHAUD / SC ANDUZE reporté au 26/04/2025

U20 Régional 1 M Gr. C

- 28719984 – ONET LE CHATEAU / LAVAU FC reporté au 12/04/2025

PLANNING des rencontres du ATLAS PAILLADE le week-end du 15 et 16 mars

Pris note du planning des rencontres professionnelles au stade de la Mosson,

Pris note des rencontres D1F Arkema et Ligue 1, opposant le Montpellier HSC à l'AS St Etienne le dimanche 16.03, Noté la correspondance de la ville de Montpellier, précisant que les annexes et abords de stade la Mosson sont inaccessibles à compter de 13h le dimanche.

Attendu que Montpellier Atlas Paillade, en raison de ces évènements ne disposent que de deux créneaux, à savoir samedi 19h30 et dimanche 10h30 sur le stade Mosson 5.

La CRGC section Séniors :

- **fixe la rencontre R1 M Groupe A M. Atlas Paillade / Frontignan au samedi 15.03 à 19h30**

- refuse la programmation d'une rencontre R3 M Groupe A un dimanche matin et **fixe la rencontre R3 M. Atlas Paillade / Monoblet au 29.03 à 19h30**

DIVERS

R1 POULE B

Match BALMA / ST ALBAN AUCAMVILLE du 08.03 à 18h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre SENIORS R1 POULE B
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ BALMA / ST ALBAN AUCAMVILLE se joue le 08.03 à **18H00**

Match RODEO / TOULOUSE METROPOLE du 08.03 à 18h00 terrain ARGOULETS 2 à TOULOUSE

Suite au mail de la Mairie de TOULOUSE pour modifier l'installation sportive de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ RODEO / TOULOUSE METROPOLE se joue le 08.03 à 18h00 sur **le terrain AMOUROUX 2 Synthétique à Toulouse.**

R2 POULE A

Match BAGNOLS PONT / N CHEMIN BAS du 08.03 à 19h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre SENIORS R2 POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ BAGNOLS PONT / N CHEMIN BAS se joue le 08.03 à **20H00**

Match ENT ST CLEMENT / ES PAYS D'UZES du 15.03 à 20h00 terrain ERNEST BROUSSE à MONTFERRIEZ

Suite au mail du club de ENT ST CLEMENT pour modifier l'installation sportive de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT ST CLEMENT MONTFERRIEZ / ES PAYS D'UZES se joue le 15.03 à 20h00 **Terrain SERGE OLTRA à GRABEL Synthétique.**

R2 POULE C

Match ONET LE CHATEAU / FC GARONNE GASCOGNE le 08.03 à 18h00 Terrain ROQUE 1 à ONET LE CHATEAU

Suite au mail du club de ONET LE CHATEAU pour modifier l'installation sportive de la rencontre R2 POULE C

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ONET LE CHATEAU / FC GARONNE GASCOGNE se joue le 08.03 à 18h00 Terrain ROQUE 2 Synthétique à ONET LE CHATEAU.

⇒ La CRGC pris connaissance de la demande :

- précise qu'il s'agit de la **seule rencontre ALLER non jouée**, toutes compétitions régionales en une phase confondues, initialement prévue le 11 janvier
- que ce match a connu un premier report en raison d'un arrêté municipal,
- que ce match a connu un second report suite à la qualification du CSGF en Coupe d'Occitanie,
- que cette rencontre a connu un troisième report du 26/2 au 5/3, en raison des vacances scolaires et à la demande des deux clubs, seule rencontre ALLER à laquelle la CRGC a consenti un décalage de quelques jours par rapport aux autres équipes de la poule et de la division.

Au vu de la météo incertaine pour les jours à venir, le 29 mars a été réservé aux rattrapages des journées 17, 18 et 19,

Accepter le principe d'un nouveau report :

- conduirait à ne disposer que du week-end de Pâques en cas de report d'une rencontre d'un des deux clubs pour les **six prochaines semaines**, et l'imposer à l'adversaire,
- provoquerait une rupture d'équité par rapport aux autres clubs du groupe qui en ont terminé avec les matchs aller, certains ayant pris leurs dispositions pour jouer en semaine (Soues / L'Isle en Dodon récemment),

- contreviendrait à la décision prise le 11.02.25 par la présente commission et à laquelle l'ensemble des clubs de la LFO a souscrit :

⇒

⇒ "En ce qui concerne les diverses demandes de clubs sur les reprogrammations, deux principes généraux sont appliqués: (...)

⇒

⇒ **Aucune rencontre aller ne saurait être programmée après le 02.03.25",**

⇒

⇒ Hormis sur la seule rencontre en objet pour laquelle la commission a déjà consenti à y déroger de quelques jours.

POUR CES MOTIFS :

- **maintient la rencontre au 05.03.25**

R2 POULE D

Match ISLE EN DODON / US PLAISANCE du 09.03 à 15h00 terrain MARIUS CAMPGUILHEM à Isle en Dodon
Suite au mail du club de ISLE EN DODON pour modifier le terrain de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ISLE EN DODON / US PLAISANCE se joue le 09.03 à 15h00 **Terrain MUNICIPAL 2 en ISLE EN**

R3 POULE A

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de VERGEZE interdisant les installations sportives,
La CR Gestion des Compétitions DECIDE de REPORTER les rencontres du 01 et 02 mars 2025 :

⇒ VERGEZE / BAILLARGUES reportée au 29.03

R3 POULE B

Match TOULOUSE METROPOLE / BALMA du 15.03

Suite au mail de la Mairie de TOULOUSE,

La rencontre SENIORS R3 POULE G du 15.03 à 18h00

⇒ TOULOUSE METROPOLE / BALMA se joue sur le terrain ARGOULETS 5 Synthétique à TOULOUSE.

R3 POULE H

Match TARBES PY / QD MEME ORLEIX du 08.03 à 20h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre SENIORS R3 POULE H

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ TARBES PY / QD MEME ORLEIX se joue le 08.03 à **18h00** Terrain de TARBES MAURICE TRELUT 2.

COUPE OCCITANIE U20

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de LUNEL interdisant le terrain FERNAND BRUNEL 2

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre COUPE OCCITANIE U19

⇒ LUNEL GC / ENT ST CLEMENT MONTFERRIEZ se joue **DIMANCHE 02.03 à 16h00 Terrain FERNAND BRUNEL 1 à LUNEL.**

Match RANGUEIL / PLAISANCE DU TOUCH le 01.03 à 20h30 terrain ARGOULET 2 à TOULOUSE

Suite au mail du club de RANGUEIL pour modifier l'heure de la rencontre et le terrain

Suite au refus du club de PLAISANCE (indisponibilité de l'éducateur)

La CR Gestion des Compétitions maintient la rencontre

⇒ RANGUEIL / PLAISANCE DU TOUCH **le 01.03 à 20h30 Terrain ARGOULET N°2 Synthétique à TOULOUSE**

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de VERGEZE interdisant les installations sportives,
La CR Gestion des Compétitions DECIDE de REPORTER les rencontres du 01 et 02 mars 2025 :

⇒ VERGEZE / VAUVERT reportée au mercredi 12.03 à 20H00

U20 R POULE A

Match AIMARGUES / UCHAUD du 08.03 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U20 R1 POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ AIMARGUES / UCHAUD se joue **le mercredi 12.03 à 20h00 Stade RENE DUPONT à Aimargues.**

Match VAUVERT / BAGNOLS PONT du 09.03 à 11 terrain YVES PASCAL à GALLICIAN VAUVERT

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VAUVERT / BAGNOLS PONT se joue **le samedi 08.03 à 16h00 terrain RADELYEVITCH à VAUVERT**

Match ROUSSON / ANDUZE du 09.03 à 11h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE,

⇒ ROUSSON / ANDUZE se joue le 09.03 à 13h15 sur le terrain LAURENT BLANC 1 à ROUSSON.

U20 R POULE C

Match EFC VALLEE / ONET LE CHATEAU du 08.03 à 16h00 Terrain MUNICIPAL de CASTELMAUROU

Suite au mail du club de EFC VALLE pour modifier le terrain

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ EFC VALLEE / ONET LE CHATEAU se joue le 08.03 à 16h00 **Terrain GRAGNAGUE Stade du LYCEE SIMONE DE BEAUVOIR Synthétique**

U18 R1 POULE B

Match BALMA / UJS TOULOUSE du 09.03 à 15h00 terrain MUNICIPAL 4 à BALMA

Suite au courrier de BALMA pour modifier l'heure de la rencontre

Après étude de la demande, la CR Médiation Prévention Sécurité DECIDE de fixer

⇒ BALMA / UJS TOULOUSE du 09.03 à **15H30.**

Suite au mail du club de UJS TOULOUSE nous informant du forfait de son équipe pour la rencontre U18 R1 POULE B du 09.03 à 15H30

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre

⇒ BALMA / UJS TOULOUSE

U18 R2 POULE B

Match AF BIARS BRETENOUX / FC PVG du 08.03 à 15h00 Terrain MUNICIPAL 1 à BIARS/CERE

Suite au mail du club de BIARS pour modifier le terrain de la rencontre U18 R2 POULE B

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ AF BIARS BRETENOUX / FC PVG se joue le 08.03 à 15h00 Terrain MUNICIPAL 2 à BIARS

Match PLATEAU NESTE / UNION ST JEAN du 08.03 à 14h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre
La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ PLATEAU NESTE / UNION ST JEAN se joue le 08.03 à **14H15** sur le terrain BOURTOULETS 1 à LANNEMEZAN.

U17 R1 POULE A

Match UNION ST JEAN / BALMA du 08.03 à 14h00 Terrain ST JEAN Stade ROGER PUJOL

Suite au mail du club de UNION ST JEAN pour modifier l'installation sportive de la rencontre U17 R1 POULE A

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

UNION ST JEAN / BALMA du 08.03 à 14H00 Terrain L'UNION ST CAPRAIS T5 Synthétique

Match THUIR FC / ENT ST CLEMENT du 08.03 à 16h30 à EUGENE RIBIERE à THUIR

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ THUIR FC / ENT ST CLEMENT est **reportée au 22.03 à 16h30 terrain EUGENE RIBIERE à THUIR.**

U17 R1 POULE B

Suite notification de décision de la C.R de Discipline du 11.02.25

TOULOUSE METROPOLE F.C. (581893) :

⇒ UN (1) match de suspension ferme de terrain à compter du lundi 17 février 2025 en U17 REGIONAL 1 Poule B

Suite à la mise à disposition du terrain synthétique de Muret le dimanche 16 mars 2025 à 15h00 (courrier Mairie de MURET)

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE pour faire jouer la rencontre

⇒ TLSE METROPOLE / GIROU **Le 16.03.25 à 15h00 sur le terrain Complexe sportif NELSON PAILLOU 5 Synthétique à MURET**

U15 R1 POULE A

Match ENT ST CLEMENT / ALES OL du 16.03 à 10h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 R1 POULE A

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT ST CLEMENT / ALES OL se joue le samedi 15.03 à 17h30 sur le terrain MONTFERRIEZ SUR LEZ ERNEST BROUSSE

Match ACADEMIE UNIVERS / CASTELNAU LE CRES du 15.03 à 14h00 terrain BERNARD AUZON CAPE à Nîmes.

A la demande du District GARD LOZERE gestionnaire des installations sportives de NIMES,

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ACADEMIE UNIVERS / CASTELNAU LE CRES se joue le 15.03 à **16h00** terrain BERNARD AUZON CAPE à NIMES.

U15 R1 POULE C

Match FIGEAC CAPDENAC / RODEZ du 08.03 à 14h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 R1 POULE C

La CR gestion des Compétitions émet UN AVIS FAVORABLE

⇒ FIGEAC CAPDENAC / RODEZ le 08.03 à **16H30**

U14 R1 POULE A

Match CASTELNAU LE CRES / MAUGUIO CARNON le 08.03 à 17h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CASTELNAU LE CRES / MAUGUIO CARNON se joue 08.03 à **19h00 sur le terrain FOURNIER 2 Synthétique à CASTELNAU LE LEZ.**

U14 R1 POULE D

Match TARBES PY / UJS TOULOUSE du 08.03 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ TARBES PY / UJS TOULOUSE se joue le 08.03 à **14h30** sur le terrain TRELUT MAURICE 3 à TARBES.

R1 ENTREPRISE ELITE

Match TOAC TOULOUSE / OC DE POMPERT du 14.03 à 20h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ TOAC TOULOUSE / OC DE POMPERT est reportée au **17.03 à 20h30** à TOULOUSE Complexe sportif C E AIRBUS 1 synthétique.

FUTSAL

Conformément à l'article 104 des règlements LFO :

" Une équipe sera déclarée forfait général, pour les équipes (hors compétitions féminines) Séniors Libres, Futsal et Football-Entreprise à compter du deuxième forfait."

La CRGC section Futsal enregistre le forfait général pour la deuxième phase de :

- FC DES BONS HOMMES en R2 Promotion Groupe B

- US MAUGUIO CARNON en R2 Territoire Groupe A

Les forfaits étant intervenus en deuxième et troisième journée, **l'ensemble des résultats de ces équipes sont annulés**

R2 FUTSAL POULE A

Match REMOULINS FUTSAL / MTP MEDI FUTSAL du 06.03 à 20h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ REMOULINS FUTSAL / MTP MEDI FUTSAL se joue 06.03 à **21h00** Gymnase

R2 FUTSAL PROMOTION POULE B

Match CAYUN FUTSAL / BELPECH FUTSAL du 06.03 à 21h30 Gymnase SALLE DES FETES à ESCALQUENS

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date de la rencontre

La CR gestion des Compétition émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CAYUN FUTSAL / BELPECH FUTSAL est reportée au 20.03 à 21h30.

R2 FUTSAL TERR POULE D

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre R2 FUTSAL M TERR POULE D du 05.03.2025

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ TOULOUSE METROPOLE / ENT GFPLM est reportée au 19.03 à 21h15

En conséquence la rencontre R1 FUSTAL M Poule ELITE

TOULOUSE METROPOLE / TOULOUSE FUTSAL est fixée à l'heure initiale le 05.03 à 20H15 Salle POLYVALENTE ALBAN MINVILLE à Toulouse.

R2 FUTSAL POULE E

Match COLOMIERS / JS KINGDOM du 09.03 à 20h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre R2 FUTSAL POULE E

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ COLOMIERS / JS KINGDOM se joue le 09.03 à **18h30** à Colomiers Gymnase CAPITANY.

R2 FEM POULE A

Suite à une décision de la CR de DISCIPLINE du 11.02 (suspension du terrain pour le club de FF CARCASSONNE en catégorie SENIORS FEM R2 Poule A),

Suite à l'attestation de la Mairie de PEXIORA pour le prêt des installations sportives,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE pour faire jouer la rencontre

⇒ CARCASSONNE FF / M ARCEAUX Le 09.03 à 15h00 **Terrain MUNICIPAL de PEXIORA.**

R2 FEM POULE B

Match ENT PSCSTG / FC CRITOURIEN du 08.03 à 20h00 Terrain Stade MARCEL CASTEX à GOURDAN POLIGNAN

Suite au mail du club de ENT PSCSTG pour modifier le terrain de la rencontre SENIORS FEM R2 POULE B

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT PSCSTG / FC CRITOURIEN se joue le 08.03 à 20h00 **Terrain CLARAC Stade MUNICIPAL.**

U18 ACCESSION FEM

Match CŒUR GASCOGNE / ST JEAN DE VEDAS le 08.03 à 16h00 Terrain de AUCH HIPPODROME 1

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 FEM ACCESSION

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CŒUR GASCOGNE / ST JEAN DE VEDAS se joue le 08.03 à **13h00 Terrain de PREIGNAN A. VILLANUEVA Synthétique.**

U18 FEM ESPOIR POULE A

Match FC 3MTKD / JACOU CLAPIERS du 08.03 à 15h00 terrain GRAMMONT 12 à Montpellier

Suite au mail de la Mairie de MONTPELLIER pour modifier l'heure et le terrain de la rencontre U18 ESPOIR FEM POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FC 3MTKD / JACOU CLAPIERS se joue 08.03 à **16h00 Terrain GRAMMONT 11 synthétique à Montpellier.**

Match CANET EN ROUSSILLON / 3 MTKD du 16.03 à 12h00 terrain ST MICHEL 4 à CANET EN ROUSSILLON

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CANET EN ROUSSILLON ↔ 3 MTKD est inversée, se joue le Dimanche 16.03 à 15h00 sur le terrain de JUVIGNAC Stade LUDWIG GUTTMAN Synthétique.

U18 FEM ESPOIR POULE B

Match ENT LE BLEYMAR / MILLAU le 08.03 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U18 FEM ESPOIR POULE B

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT LE BLEYMAR / MILLAU le 08.03 à 13h30 Terrain PONT DE MONTVERT Stade PRAT DEL BELTCH.

Match MENDE / FC COMTAL du 08.03 à 15h00 Terrain ST BAUZILE

Suite au mail du club de MENDE pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MENDE / FC COMTAL se joue le 08.03 à 15h00 **Terrain BIOGUES à BADAROUX.**

U18 FEM ESPOIR POULE D

Match PAMIER / FC EAUNES LABARTHE du 08.03 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure et le terrain

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ PAMIER / FC EAUNES LABARTHE du 08.03 à **13h00 Terrain LA CHATAIGNERAIE 2 à PAMIER**

U15 FEM R1 POULE A

Match MONTAUBAN / RODEZ AV le 09.03 à 16h30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 FEM R1 POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MONTAUBAN / RODEZ AV se joue le 09.03 à 15h00 Terrain VERBEKE 2 Synthétique à MONTAUBAN

Match MONTAUBAN / NIMES METROPOLE du 15.03 à 16H30

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre U15 FEM R1 POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MONTAUBAN / NIMES METROPOLE se joue le 15.03 à **16h00** à VERBEKE 2 Synthétique à MONTAUBAN

Match NIME METROPOLE / AS BEZIERS du 08.03 à 15h30 Terrain COSTIERES 2 à NIMES

Suite à l'attestation de la Mairie STE ANASTASIE pour le prêt d'installations sportives au club de NIMES METROPOLE pour la rencontre U15 FEM R1 POULE A

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ NIMES METROPOLE / AS BEZIERS se joue le 08.03 à 15h30 **stade STE ANASTASIE Stade AUBARNE Synthétique.**

U15 TERR FEM POULE A

Match FU NARBONNE / ST JEAN DE VEDAS du 09.03 à 10h30 Terrain annexe PARC AMITIE à NARBONNE

Suite à l'appel téléphonique du club de NARBONNE pour modifier le terrain

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FU NARBONNE / ST JEAN DE VEDAS se joue le 09.03 à 10h30 sur **le terrain ST SALVAYRE 1 à NARBONNE**

Match ST JEAN DE VEDAS / HMO CONQUES du 15.03 à 13h15

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ST JEAN DE VEDAS / ENT HMO CONQUES se joue **le DIMANCHE 16.03** à 13H15 Terrain ST JEAN DE VEDAS ETIENNE VIDAL 2 Synthétique.

U15 TERR FEM POULE B

Match ENT PSCSTG / FC VIGNOBLES du 08.03 à 14h00 Terrain CLARAC

Suite au mail du club de ENT PSCSTG pour modifier le terrain

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ ENT PSCSTG / FC VIGNOBLES se joue le 08.03 à 14h00 Terrain LOURES BAROUSSE Stade ESPONNE.

Match RANGUEIL / CARBONNE du 08.03 à 14h00 Terrain STRUXIANO 2 à TOULOUSE

Suite au mail de la Mairie de TOULOUSE pour modifier le terrain de la rencontre U15 FEM TERR et l'heure

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ RANGUEIL / CARBONNE se joue le 08.03 à **16h00 Terrain RANGUEIL 1 Synthétique à TOULOUSE.**

Match FC GARONNE GASCOGNE / CGFF le 15.03 à 15h00 Terrain Mas Grenier Stade GREZE 1

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre
La CR Gestion des Compétitions émet UN AVIS FAVORABLE

⇒ FC GARONNE GASCOGNE / CGFF se joue le 15.03 à **14h00**.